

GRAND CONSEIL

Question Michel Losey et Fritz Glauser

2015-CE-213

Le Gouvernement fribourgeois entend-il prendre des mesures complémentaires pour les agriculteurs fribourgeois qui ont des difficultés liées à la sécheresse et à la crise laitière?

DIAF/DSJ

22.07.2015

La crise laitière actuelle et la sécheresse que nous subissons maintenant auront des conséquences fâcheuses et difficiles à supporter jusqu'à la fin de l'année pour bon nombre d'agriculteurs. De grandes difficultés de flux financiers, voire de liquidités, vont se faire jour ces prochaines semaines.

Pour permettre de faire face aux diverses obligations des paysans fribourgeois, nous demandons et invitons le Gouvernement fribourgeois de mettre en place un catalogue de mesures particulières permettant aux agriculteurs qui sont dans une situation délicate (suite à la sécheresse et à la situation dans certains secteurs laitiers à cause d'un prix plancher des plus bas) de pouvoir disposer d'un panel de propositions adaptées à la situation de chacun.

Parmi ces mesures, nous suggérons notamment la possibilité de surseoir d'une année au remboursement des crédits d'investissements fédéraux.

Nous demandons également de surseoir d'une année au remboursement des crédits cantonaux.

Nous demandons aussi de mettre en place une structure d'accompagnement avec l'aide de la Chambre fribourgeoise d'agriculture. Cette structure devra permettre de suivre et d'aider les agriculteurs qui sont devant des situations inextricables et cette structure permettra peut-être d'éviter le pire dans certains cas.

Compte tenu de l'urgence en la matière, nous demandons à ce que le Gouvernement fribourgeois prenne en considération ces remarques et nous demandons dans quelles mesures et de quelle manière il entend anticiper la situation et trouver des solutions profitables à tous ?

(Sig.) Michel Losey et Fritz Glauser, députés